

Réhabilitation des écoles : nouveau bras de fer

Un collectif de syndicats professionnels vent debout contre la méthode de la Ville

Les batailles se suivent et... se ressemblent. Vent debout contre le choix d'un Partenariat public privé (PPP) à un milliard souhaité par l'ancienne municipalité de droite pour rénover les écoles, le collectif "Marseille contre les PPP" (syndicalistes, parents d'élèves, professionnels du bâtiment locaux...), soutenu par des élus de gauche (Benôit Payan pour le PS et Jean-Marc Coppola pour le PCF) avait décroché une victoire judiciaire capitale il y a un peu plus d'un an. Un des combats fondateurs de la mise en orbite du Printemps marseillais. Un nouveau collectif, "Marseille contre les MGP", s'oppose désormais fermement à la volonté de l'actuelle municipalité de gauche de recourir à une procédure d'appel d'offres en MGP (Marché global de performance) pour la réhabilitation d'écoles GEEP (construites en charpentes métalliques) des quartiers Nord (1), "défavorisant les petites entreprises locales".

"Nous allons déposer d'ici une à deux semaines un recours gracieux à la suite de la publication récente par la Ville des appels d'offres en MGP pour 5 écoles GEEP et demandons de faire appel à la loi Mop (Maîtrise d'ouvrage publique)", annonce Maxime Repaux, président du Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône, au nom du collectif de syndicats professionnels (2). Un collectif créé il y a trois semaines pour s'opposer au choix du MGP, "le demi-frère du PPP : c'est la même chose sans le financement privé des banques". Et le nouveau collectif comprend d'autant moins un tel choix de l'actuelle municipalité puisque Pierre-Marie Ganozzi, désormais adjoint PM en charge du plan écoles, avait activement participé à "Marseille contre les PPP", en tant que syndicaliste à la FSU.

"Le maire, que nous avons rencontré, dit être dans l'obligation de passer par cette procé-



L'école élémentaire Saint-André - La Castellane (16^e) fait partie des GEEP choisies en priorité par la Ville. /PHOTO G. RUOPPOLO

de car le projet doit être signé avant fin décembre pour faire partie du Plan de relance et que les seuls appels d'offres en MGP permettent de tenir ces délais, détaille Maxime Repaud. Or, nous avons rencontré des représentants du ministère à Paris qui nous disent qu'on peut tout à fait faire appel à la loi Mop et qu'il peut y avoir des dérogations pour les délais. D'autant que ce plan de relance s'inscrit dans l'objectif de soutenir les TPE-PME." Autre argument : "Nous sommes en capacité de répondre à la performance énergétique et à l'établissement des contrats de maintenance. Techniquement, ce n'est pas adapté de passer par une major du BTP qui va de toute façon sous-traiter. Et surtout, passer en MGP coûte en général 30 % plus cher".

Aussi, en MGP, "l'architecte n'est pas en contact direct avec les maîtres d'ouvrage mais employé par l'entreprise générale et donc pas en position de défendre l'intérêt public. Le MGP, ça va plus vite, mais au détri-

ment de la qualité". Il pointe aussi un manque de concertation. "La municipalité a mis en avant un discours de coproduction de l'action public avec les citoyens : pourquoi n'y a-t-il eu ni consultations ni études de faisabilité par site comme nous le demandions ?, interroge le président du SA 13. On part sur une rénovation lourde et des réductions de surface alors que ces surfaces pourraient être utilisées pour des espaces associatifs, jardins, tiers lieux..."

"Des contre-vérités"

Du côté de la Ville, Pierre-Marie Ganozzi rejette ces arguments. "Ce sont des contre-vérités. Pour entrer dans le Plan de relance du gouvernement, nous avons fait le choix de ces écoles véritables passoires thermiques car les projets devaient comporter de fortes améliorations en performance énergétique, résume-t-il. La seule façon d'aller assez vite - on nous demande de commencer les travaux début 2022 - c'est de passer en MGP. Si le collectif a d'autres in-

formations, qu'il en apporte la preuve ! J'ai rencontré le sous-préfet à la relance en février." Avant d'asséner : "Impossible de comparer nos appels d'offres pour 4 marchés différents et un total de 85 millions d'euros avec un PPP à un milliard auquel une seule multinationale pouvait répondre ! D'autant qu'avec le MGP, un marché public, la Ville garde la maîtrise d'ouvrage, le foncier. Nous avons en outre rajouté des clauses pour multiplier par trois la possibilité de faire travailler les PME-TPE, favoriser l'insertion professionnelle et la notation pour l'architecture." Pour l'écu, qui parle d'une réhabilitation moins chère, au final, que la seule école Ruffi (3^e) livrée dernièrement, l'objectif est d'atteindre 90 % de subventions de l'État (avec aussi une partie Anru). "Ces premières rénovations, les plus urgentes, vont nous servir d'appartements témoins, Pour enclencher sur des réhabilitations plus globales qui s'inscriraient dans le plan écoles. Nous verrons alors comment nous procéderons pour ne perdre ni temps ni argent."

"Nous avons demandé à rencontrer le sous-préfet à la relance et bon espoir que la municipalité revienne sur sa décision pour relancer l'économie locale, conclut Maxime Repaud. Nous sommes aussi en mesure de livrer ces écoles dès 2024." S'il n'est pas entendu, le collectif affirme qu'il ira jusqu'au recours contentieux. "Mais aujourd'hui, il y a encore le choix. Il ne faudra pas nous faire porter la responsabilité du retard."

Sabrina TESTA

(1) Cinq groupes scolaires situés dans les 13^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements.

(2) Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône, collectif des Architectes d'utilité publique, Conseil régional de l'ordre des architectes Paca, Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment 13, Union des entreprises de proximité, Syndicat national du second œuvre.

Du mistral dans les idées

Votre commencement



Une plaque, sur le Vieux-Port, qui invite à réfléchir. /PHOTO V. VREL

Dix malheureux petits kilomètres autour de chez soi. Voilà comment s'est constitué notre monde ces derniers temps. Et si cette restriction s'arrête, la crise sanitaire nous empêche, depuis ses débuts, de nous déplacer, de voyager comme avant. Comment ne pas y voir une restriction de notre liberté ? Nous ne devons, en tout cas, pas nous y habituer. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il ne reste pas quelque chose à faire et à philosopher. En commençant cet article, je pense à Paul Valéry qui affirmait, déjà au siècle dernier : "Le temps du monde fini commence". Selon moi, c'est bien ce qui est en jeu ici : un monde fini dans son temps et dans son espace, un monde de plus en plus petit, dans le micro-instant de l'événement. Finalement, les mesures sanitaires ne font que renforcer le sentiment donné déjà par la science et par la technique : de la physique quantique aux connexions numériques (qui, même si cela est une illusion, nous offrent un don d'ubiquité instantanée) ; les frontières de notre monde se sont rétrécies. Et encore. La physique quantique est en train de nous ouvrir à l'infini, non pas par le "haut de l'infiniment grand", mais par le "bas de l'infiniment petit". L'univers du XVII^e siècle était un univers immense, déroutant, dans lequel on pouvait se sentir perdu et pour lequel la science avait tout à penser. Alors que nous nous mettons à angoisser sur la finitude du monde, pensons à tous ces hommes et ces femmes de ce siècle incroyable pour la science et la philosophie. Quelles étaient leurs peurs et leurs questions face au sentiment qu'ils n'étaient rien dans l'univers, rien de particuliers ; et, peut-être même, d'ailleurs, rien de singuliers. C'est ainsi que Pascal écrira à propos de la nature qu'elle "est une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part".

Autre époque, notre époque : celle du temps du monde fini

Chaque semaine, un(e) philosophe d'ici prend la plume autour d'une actualité marseillaise ou d'une problématique qui touche le territoire.

Autre époque, notre époque : celle du temps du monde fini

par
Olivier SOLINAS

Professeur de philosophie
au lycée Marseilleveyre
et auteur

